

Entre Dyle et RAVeL

La succession écologique

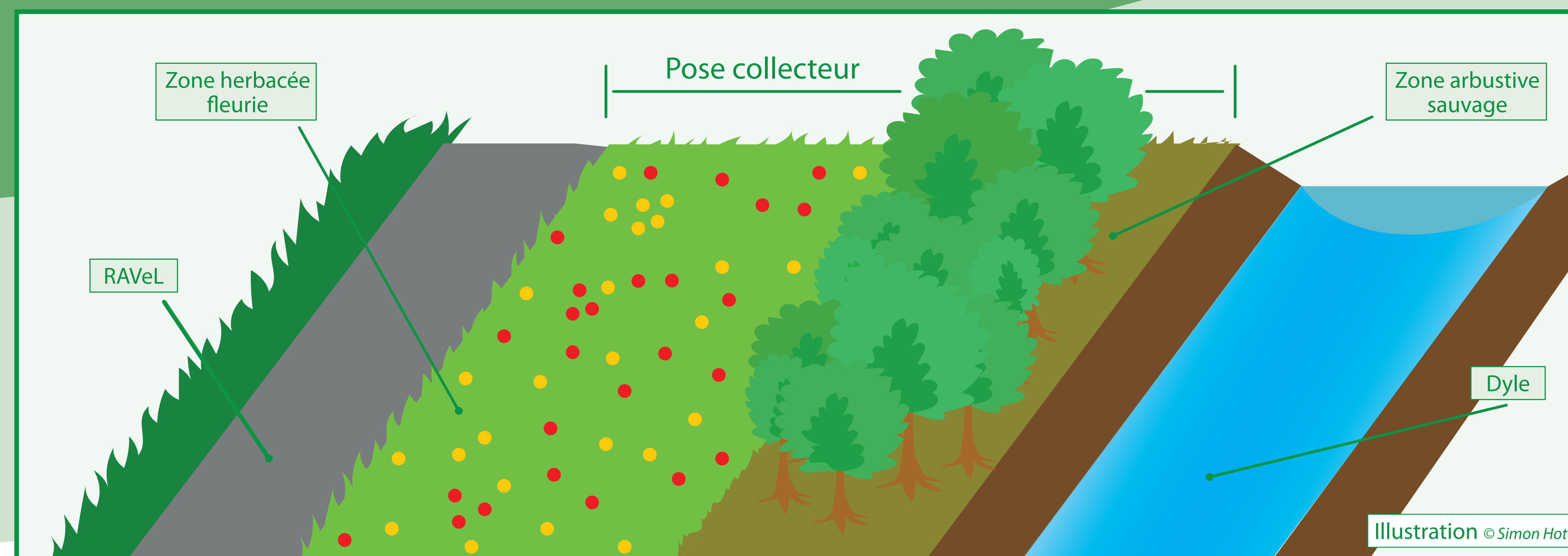


Lors des travaux de pose du collecteur le long du RAVeL, la terre d'excavation a été répartie sur la surface et a été nivelée. Les graines contenues dans cette terre ont germé. Dans un premier temps la surface s'est couverte de plantes herbacées, telles que les graminées en mélange avec des plantes fleuries annuelles (vesces), bisannuelles (carotte sauvage) et vivaces (consoude).

Cette zone est régulièrement fauchée. Par cette action elle est évolutive en diversité mais ce fauchage empêche l'installation des espèces arbustives.

Celles-ci apparaîtront dans la zone hors fauche et constitueront une population sauvage constituée principalement d'aulnes et de saules. Ce sont des espèces pionnières des milieux humides.

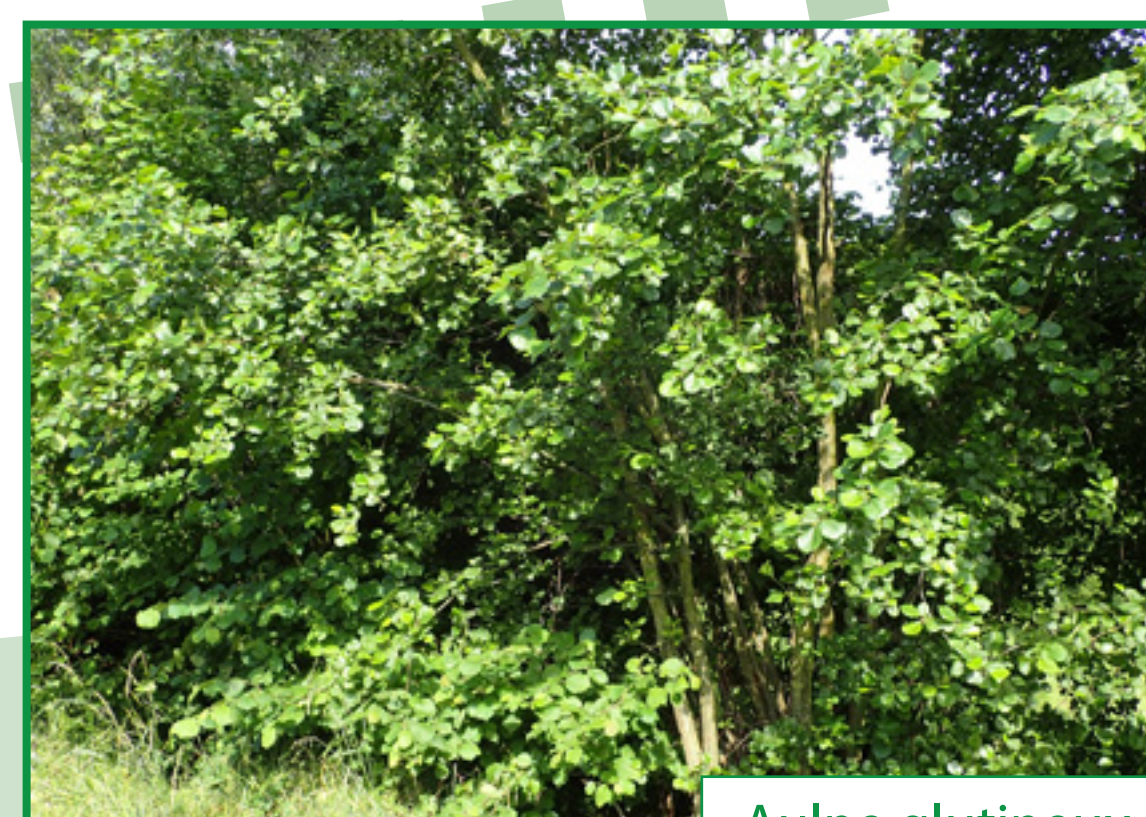
La zone herbacée fleurie ainsi que la zone arbustive procurent nectar et pollen aux insectes pollinisateurs grâce à l'étalement des floraisons. Au début, ce seront les saules qui fourniront les éléments indispensables au redéploiement des colonies d'abeilles. En été et en automne, ce sera la succession des floraisons des plantes herbacées (vesce, melilot, carotte, géranium, etc.) qui assurera ces apports.



Cette zone est représentative de la dynamique d'évolution d'un milieu qu'on laisse se développer naturellement sans apport de plantation extérieur.



Saule le long de la Dyle au moulin des Marais



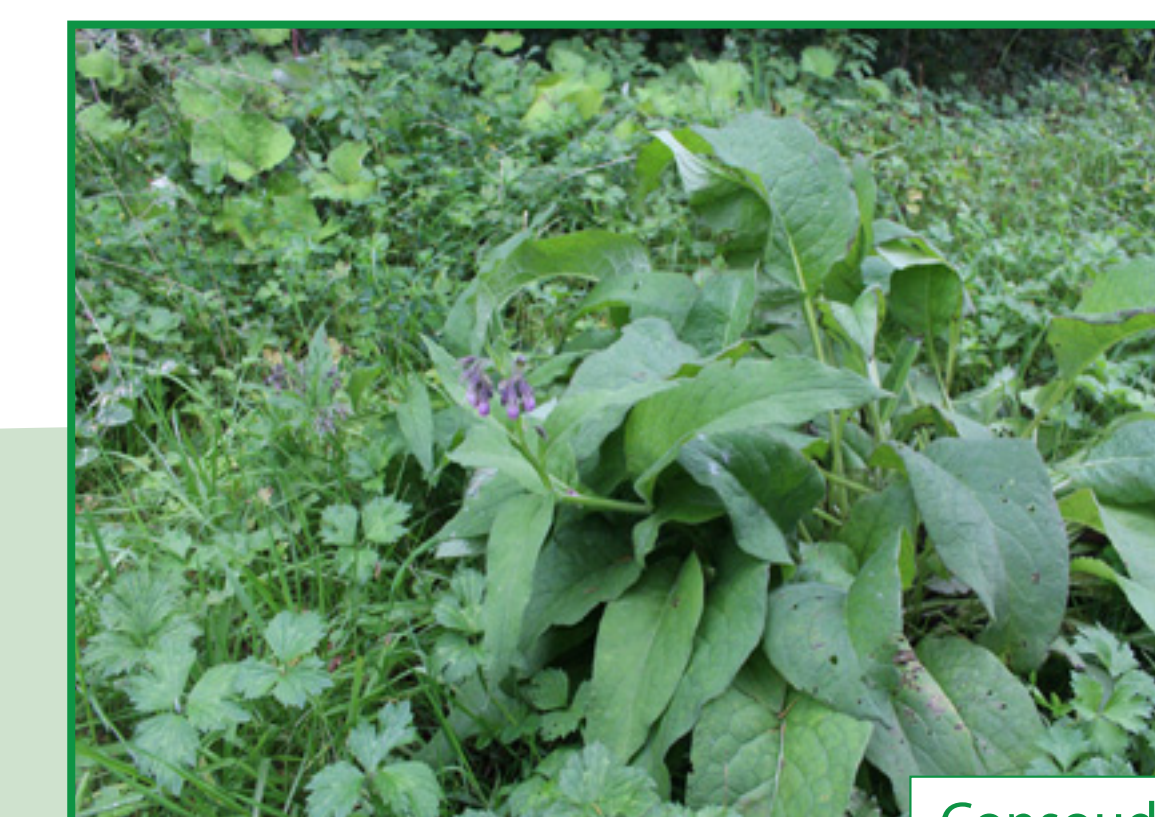
Aulne glutineux



Vesce



Carotte sauvage



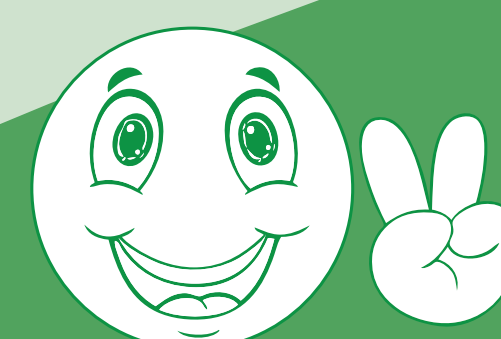
Consoude

Tout savoir sur le circuit "Entre Dyle et RAVeL"



lebosvalien.be

Une initiative des Amis de Bousval avec le soutien du Budget Participatif 2020 de la Ville de Genappe



Pour me permettre de mieux comprendre ...

Tu peux voir ici ce qui se passe lorsqu'on laisse faire la nature. Dans cette zone, suite à l'installation d'un collecteur d'eaux usées, la terre a été répartie sur la surface et nivelée sans aucune plantation particulière. Au départ toute la zone s'est couverte de plantes herbacées

à fleurs. Sur une largeur de 10 mètres à côté du RAVeL, cette zone a été entretenue par une tonte régulière avec une réapparition des différentes plantes. Au-delà des 10 mètres, la zone n'a pas été travaillée et a vu le développement d'une zone arbustive sauvage constituée

principalement de saules et d'aulnes. Ces arbustes aiment particulièrement les milieux humides. Leur bois est souple et flexible : on l'utilise pour faire des paniers en osier, des clôtures vivantes et de jolies cabanes.

